



Association régionale de pickleball de l'Outaouais

INFOLETTRE #21 – mars 2021

Saison estivale :

L'ouverture des terrains de pickleball /tennis par la ville de Gatineau est prévue pour le 8 mai. Les terrains seront ouverts au grand public. À noter que l'ARPO a acheminé une demande d'ouverture pour le 12 avril. Voici la réponse obtenue : **"Avec l'annonce du premier ministre hier, il n'est maintenant pas possible d'autoriser des activités sur les différents sites.**

Malheureusement cette demande devra être évaluée après le 12 avril et sera ajustée selon les directives de la santé publique que nous recevrons d'ici là "

La confirmation du début des activités de l'ARPO (libre animé en présence des bénévoles) vous parviendra sous peu. Aussitôt l'horaire confirmé, nous ferons appel aux bénévoles désireux de prendre en charge une période de jeu. Pour ceux et celles qui seraient intéressé(e)s à continuer leur implication en tant que bénévole ou à devenir bénévole, bien vouloir communiquer votre intérêt à presidence@pickleballoutaouais.ca

Ligues estivales :

Si vous êtes intéressé(e)s à démarrer et à devenir responsable d'une ligue estivale, bien vouloir communiquer votre intérêt à Gary Doxtater administrateur2@pickleballoutaouais.ca . Ce dernier vous informera des modalités de fonctionnement. À noter que ces ligues se dérouleront pendant le pickleball libre de la ville. Il n'y aura pas de période d'inscription ouverte à tous. Les membres qui manifestent un intérêt à démarrer une ligue recrutent eux-mêmes les participants (des frais de location seront exigés par la ville.)

Frais d'adhésion à l'ARPO :

Compte tenu de la pandémie et du climat d'incertitude qui demeure, voici les frais d'adhésion qui seront applicables (pour devenir membre ARPO) et obligatoires dès le début de la saison estivale et jusqu'au 31 décembre 2021. Pour les membres ayant déjà adhéré à l'ARPO au coût de 25\$ (adhésion se terminant le 30 sept.) votre abonnement ARPO est prolongé jusqu'au 31 décembre 2021.

Nouveaux frais :(début saison estivale jusqu'au 31 décembre 2021)



Membre ARPO 10\$



Membre ARPO 30\$ comprend :

- Adhésion à l'ARPO (10\$)
- Adhésion à la Fédération québécoise de pickleball (10\$)
(vous contribuez au soutien de notre fédération qui est en période de restructuration et qui a à cœur le développement du pickleball à travers le Québec.)
- Adhésion à Pickleball Canada (maintenant 10\$)
(le coût de l'adhésion à Pickleball Canada est majoré de 5\$ depuis le premier avril 2021 et comprend une *assurance -accident.*)

Nouvelles de la fédération :

Le 12 mars dernier, la Fédération québécoise de pickleball (FQP) a tenu une rencontre virtuelle avec tous les responsables et présidents des diverses associations et clubs de la province. Le nouveau président, monsieur Christian Duchesne, a présenté l'équipe qui compose le présent CA. Chacun des administrateurs a présenté les dossiers sur lesquels ils travailleront. À noter que la fédération est en pleine restructuration suite à sa reconnaissance auprès du gouvernement. Cette restructuration s'annonce prometteuse pour le développement du pickleball au Québec et nécessite beaucoup de travail au niveau des membres du CA.

Compte rendu de la rencontre des membres du CA de l'ARPO du vendredi 19 mars :

Les sujets abordés :

- Compte-rendu sur la réunion virtuelle tenue par le nouveau CA de la Fédération québécoise de pickleball tenue le 12 mars 2021.
- Compte-rendu du comité de la planification stratégique. La prochaine rencontre est prévue pour le 26 mars 2021.
- Programmation estivale 2021.
- Nouveaux frais d'adhésion.
- Mise à jour des règlements généraux.

Nouveauté :

L'ARPO est fière de bénéficier de l'expertise d'une de nos membres qui a joint le comité d'arbitrage de la FQP.

Un gros merci à Pierrette Guitard pour son implication.

À lire :

À la suite des très nombreux changements aux règlements qui sont entrés en vigueur le 25 janvier dernier, la FQP a jugé bon de proposer une formation pour expliquer ces changements. La FQP a donc demandé à chaque association régionale et chacun des clubs de nommer un représentant pour participer à l'une des 3 formations qui se sont déroulées les 20, 23 et 24 mars dernier. Comme Pierrette Guitard est membre du Comité d'arbitrage de FQP, l'ARPO a accepté de nommer Pierrette comme représentante de l'ARPO pour participer à cette formation. Durant la saison estivale, et si la situation sanitaire le permet, l'ARPO organisera des sessions d'information pour les membres désirant se mettre à jour sur les nouveaux règlements ou pour les membres désirant par la suite suivre une formation pour devenir arbitre.

Pour plus d'information, voir le diaporama sur les nouveaux règlements à l'onglet "La minute de l'arbitre" sur le site web pickleballoutaouais.ca

Du pickleball à son meilleur :

[Capsule vidéo avec analyse d'un échange](#)

Au plaisir de vous informer davantage lors d'une prochaine infolettre, nous vous souhaitons de "Joyeuses Pâques" toujours sous le signe de la prudence.